



Pourquoi une cellule de soutien psychologique ?

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une restructuration, la cellule de soutien psychologique du CMSM permet d'offrir un **espace de parole individuel** pour les salariés et les dirigeants le souhaitant.

En effet, l'annonce de certaines mesures telles que la fermeture d'établissements ou la suppression d'emplois est **anxiogène** et génère de l'**incertitude** pour l'ensemble du collectif de travail.

Ce contexte peut **déstabiliser l'équilibre** des salariés en les impactant de façon directe (licenciement...) ou indirecte (modification de la charge de travail, dégradation du climat social...).

La cellule de soutien psychologique, en proposant un espace d'écoute, d'information et d'orientation, participe à la **prévention des risques psychosociaux**.

Elle permet ainsi de **répondre aux obligations de l'employeur** en matière de protection de la santé physique et mentale des salariés.

Quelles sont les modalités d'accès à la cellule de soutien psychologique ?

La cellule de soutien psychologique est accessible :

- à **tous les salariés et les dirigeants**, à leur initiative
- **sur rendez-vous** individuel avec la psychologue du travail
- en toute **confidentialité** et dans le respect du Code de **Déontologie** des Psychologues.

La psychologue du travail du CMSM peut organiser des **permanences sur site** dans votre entreprise si les conditions d'accueil le permettent (la confidentialité des entretiens doit pouvoir être assurée), par journée ou demi-journée suivant les besoins.

Les rendez-vous peuvent également se dérouler en toute confidentialité **dans les locaux du CMSM**.

Cette prestation est intégralement **comprise dans votre [cotisation annuelle](#)** en Santé au Travail.

Quels sont les objectifs de la cellule de soutien psychologique ?

- Proposer un espace de **libre expression** sur le ressenti et le vécu subjectif de l'évènement, afin de pouvoir **verbaliser** les émotions associées.
- **Réduire le stress** et ses conséquences.
- Informer et normaliser les **réactions**.
- **Détecter**, s'il y a lieu, les personnes en grande difficulté et de les **orienter** au plus vite vers des lieux de soins spécialisés.
- **Aborder l'avenir** et les ressources disponibles pour y faire face (professionnels libéraux, acteurs relais sur la formation et l'orientation professionnelle, médecin du travail, psychologue du travail..).

[Je contacte par mail la cellule de soutien psychologique \(demande d'information ou de RDV individuel\)](#)

